

M. Rouy fait la communication suivante :

## Un dernier mot sur la notation *Ornithopus exstipulatus* Thore,

PAR M. G. ROUY.

A la dernière séance, il a été dit que le nom de *Ornithopus exstipulatus* Thore devait être rejeté parce qu'il indiquait un caractère faux et que celui de *O. ebracteatus* Brot. était donc seul à conserver, quoique postérieur.

Comme suite à la réponse que j'ai faite à cette observation, je crois devoir donner lecture du passage suivant de la *Flore des Alpes maritimes* de M. BURNAT, dont j'ai admis dans la *Flore de France* la légitime manière de voir : « Le nom donné par « THORE doit remplacer celui plus récent de BROTERO. On pourra « critiquer le terme *exstipulatus*, bien que dans cette espèce les « stipules des feuilles supérieures soient souvent oblitérées ; « mais le qualificatif *ebracteatus* manque aussi de précision, car « si la plante est dépourvue de feuilles bractéales au sommet du « pédoncule, cet organe porte sous les fleurs deux bractées « semblables aux stipules. » Dans ces conditions il est évident que le qualificatif *exstipulatus* antérieur s'impose.

M. Malinvaud fait la réponse suivante :

Persistant dans l'avis qu'il a déjà formulé<sup>1</sup>, il reconnaît que, des deux synonymes, *exstipulatus* est le plus ancien, mais exprime un caractère positivement faux dans le groupe considéré<sup>2</sup> et pour ce motif devient inadmissible d'après l'article 60 des lois de la nomenclature<sup>3</sup>. Le terme *ebracteatus*, au contraire, se rapportant à l'absence complète de feuille bractéale accom-

1. Voy. plus haut, p. 140.

2. Les stipules sont petites et parfois oblitérées aux feuilles supérieures, mais elles ne manquent jamais complètement; les termes *paucistipulatus* ou *brevistipulatus* seraient admissibles, *exstipulatus* est absolument inexact.

3. D'après cet article, « chacun doit se refuser à admettre un nom... quand il exprime un caractère ou un attribut positivement faux dans la totalité du groupe en question, ou seulement dans la majorité des éléments qui le composent ».

pagnant les fleurs, définit un important caractère qui permet à lui seul de distinguer immédiatement l'espèce qui le présente de ses congénères dans la flore française<sup>1</sup>.

Quant aux petites « bractéoles scarieuses », semblables aux stipules, qu'on a signalées sur le pédoncule, leur véritable signification est douteuse et la plupart des auteurs ne les mentionnent même pas. Le reproche d'imprécision qu'on en tire contre le qualificatif *ebracteatus* est plutôt subtil et ne saurait d'ailleurs légitimer la préférence accordée à *exstipulatus* dont l'inexactitude est indiscutable. On conçoit donc que la presque unanimité des auteurs se soient accordés sur le nom donné par BROTERO et aujourd'hui consacré par un usage séculaire; son remplacement par un synonyme fautif tombé en désuétude serait une infraction certaine à l'article 60 précité, et obscurcirait sans avantage appréciable la nomenclature des *Ornithopus*.

M. Rouy persiste dans son opinion et ne voit aucun inconvénient à ce que M. Malinvaud conserve la sienne propre.

M. Molliard fait à la Société la communication qui suit :

## Échanges gazeux des feuilles desséchées,

PAR M. MOLLIARD.

Désirant me faire une opinion personnelle sur la possibilité d'une décomposition du gaz carbonique par les tissus chlorophylliens qui ont cessé de vivre, j'ai cherché à opérer sur des feuilles desséchées à la température ordinaire par le vide en présence d'acide sulfurique; je me suis adressé aux feuilles de *Evonymus japonicus*.

Lorsque j'ai jugé la dessiccation complète (8 jours après l'introduction des feuilles dans l'appareil), j'ai repris certaines d'entre elles et je les ai remises en contact avec une petite quan-

1. On lit dans Willkomm et Lange (*Prodr. Fl. hisp.*, III, 259) au sujet de l'*Ornithopus ebracteatus*: « Differt a præcedente (*O. durus*) bracteis nullis »; — dans Boissier (*Fl. Or.*, II, 477): « Pedunculo apice nudo », etc.